MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Loire LE DÉPARTEMENT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - M. le Président
Hôtel du département
2, rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Etienne Cedex 1
Référence acheteur : 20AT-DAJCP-1724-L
L'avis implique un marché public.
Objet : Aménagement d'un parking sur le site Espace Naturel Sensible (ENS) de Salvaris - Communes de Saint-Etienne et Saint-Chamond.
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 - Voirie
Lot N° 2 - Végétalisation et mobilier
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
50% Prix (note de 0 à 20 points)
30% Valeur technique (note de 0 à 20 points)
20% Performance en matière de protection de l'environnement (Note de 0 à 20 points)
Remise des offres : 21/09/20 à 16h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 18/08/2020
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
http://www.loire.fr/e-marchespublics

217320900

AVIS

Enquêtes publiques

Commune de Sarcey

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2020/41du 17/08/2020, la Commune de Sarcey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal **du lundi 7 septembre 2020 au dimanche 27 septembre à 20h00** soit pendant 21 jours consécutifsen mairie de SARCEY.
Pardécision n°2019-ARA-KKU-1852 en date du 4 février 2020, l'Autoritéenvironnementale a décidé sur examen du dossier au cas par cas de ne pas soumettre ce projet à une évaluation environnementale.
La personne responsable de la modification du PLU est la commune de Sarcey, représenté par son maire, et dont le siège administratif est situé au 233, rue Centrale - 69490 Sarcey.
À l'issue de l'enquête, le projet de modification n°1 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises durant l'enquête et des avis, sera soumis à l'approbation du Conseil municipal de Sarcey.
Est désignée Madame Édith LEPINE en qualité de Commissaire-Enquêtrice.
Durant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :
- sur le site internet de la commune : www.sarcey-69.fr
- en version papieret sur un poste informatique en mairie de Sarcey - 233, rue Centrale - 69490 Sarcey aux jours et heures habituels d'ouverture au public : lundi et mercredi de 14h00 et à 17h00, vendredi de 14h00 à 19h00.
Exclusivement durant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et prendre connaissance de celles formulées sur le registre papier ouvert en mairie et sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
www.registredemat.fr/modif1-plu-sarcey
Le public pourra également adresser ses observations par :
- courrier à l'adresse suivante : Mairie de Sarcey / Madame la Commissaire-Enquêtrice,"Enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU" - 233, rue Centrale - 69490 Sarcey ;
- courriel à modif1-plu-sarcey@registredemat.fr
La Commissaire-Enquêtrice recevra le public en mairie aux jours et horaires suivants :
- vendredi 11 septembrede 17h00 à 19h00,
- lundi 21 septembre de 14h00 à 17h00,
- vendredi 25 septembre de 17h00 à 19h00.
Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le dossier de modification, les avis del'Autorité environnementale, de la CDPENAF et des personnes publiques consultées, une note de présentation, l'arrêté prescrivant la modification n°1 du PLU.
Le rapport et les conclusions de la Commissaire-Enquêtrice seront tenus à la disposition du public en mairie et en préfecture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et consultables en ligne sur le site www.sarcey-69.fr
Toute personne pourra, sur demande adressée au maire, obtenir communication, à ses frais, du dossier d'enquête publique ainsi que toute information qui y sera relative.

217369900

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

les avocats

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination :

DTM

Capital : 200 euros
Siège social : 162, chemin de Crépieux 69300 Caluire-et-Cuire

Durée : 99 ans
Objet : La Société a pour objet l'achat, la location de tous biens immobiliers construits ou à édifier, nus ou aménagés. La propriété, l'administration, la gestion et l'entretien par tous moyens, de tous biens ou droits immobiliers que la société pourra détenir.
Gérant : Olivier MAURIN, né le 11 septembre 1969 à Lyon (69006), demeurant 162, chemin de Crépieux - 69300 Caluire-et-Cuire.
Immatriculation : au RCS de Lyon.

217301300

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/08/2020 à Villeurbanne, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

ALLO SERVICE

Objet social : Dépannage à domicile et réparations des équipements ménagers ainsi que la vente y afférents
Siège social : 7, rue Paret - 69100 Villeurbanne
Capital social : 1.000 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Président : Mme Mariam Barhoumi demeurant 7, rue Paret 69100 Villeurbanne.
Associé Unique : Mme Mariam Barhoumi demeurant 7, rue Paret - 69100 Villeurbanne.
Cession de parts ou d'actions : Cession des actions de l'associé unique est libre. La cession s'opère vis-à-vis de la société par une notification effectuée à son président toute cession effectuée en violation des clause statuaires est nulle de plein droit.
Admission aux Assemblées et droits de vote : En cas de pluralité d'associés, il est précisé que tout associé a le droit de participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre associé ou par un tiers.
Immatriculation en cours au RCS de Lyon.
Pour avis, la Présidence

217319900

Suivant acte du 18/08/2020, a été constitué une STE présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination :

OZTURK 27

Capital : 1 000 euros
Objet : Restauration rapide.
Siège social : 102, cours Albert Thomas Lyon (69008)
Président : Ozturk Kures - 40, rue Louis Braille - 69800 Saint-Priest.
La société sera immatriculée au GTC de Lyon.
Pour avis,

217387500

Augmentations de capital

SCI DE LA PETITE FABRIQUE

SCI au capital de 500 euros
Siège social : 124 quai G. Clémenceau
69300 Caluire-et-Cuire
RCS de Lyon 803 157 643

En date du 01/08/2020, le gérant a décidé à compter du 01/08/2020 d'augmenter le capital social de 0 euro par 500 en le portant de 500 euros à 500 euros.
Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de Lyon.
Cyrille HARPET

217147700

Changements de dirigeants

LES CAFETIERS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 euros
36, rue Ferrandière - 69002 Lyon
RCS Lyon 814 236 204

Suivant Assemblée Générale du 3 juillet 2020, les associés ont pris acte de la démission de M. Ludovic DAUPHIN, demeurant 41, route de la Jorette - 1899 Torgon - Valais - Suisse de ses fonctions de directeur général à compter du 3 juillet 2020, de la démission de M. Jérémy NORRIS, demeurant 20a Queenstown Road - London - SW8 3RX - Royaume Uni de ses fonctions de directeur général à compter du 3 juillet 2020, les associés ont nommé M. Mircea Radu MURARIU, demeurant 32, Cours de la Liberté - 69003 Lyon, en qualité de Président en remplacement de M. Alban PIGNARRE, demeurant 3, avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon, à compter du 3 juillet 2020, pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS de Lyon.
Pour avis,

217325500

Transformation forme

sfc www.groupesfc.fr

ARTEA PARTICIPATIONS

SASU au capital de 50.000 euros
Siège : 28, route du Mont Thou
69270 Saint-Romain-au-Mont-d'Or
798777504 RCS de Lyon

Par décision de l'Associé Unique du 30/06/2020, il a été décidé de la transformation de la SASU en SARL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée demeurent inchangés. Cette décision entraîne la fin des mandats du président de la Société sous son ancienne forme. Sous sa nouvelle forme la société aura pour gérant : M. LAMBERT Julien 2,8 route du Mont Thou 69270 Saint-Romain-au-Mont-d'Or qui a cessé ses fonctions de Président. Les fonctions de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, ont pris fin. Mention au RCS de Lyon.

217327500

Transmission universelle de patrimoine

Aux termes d'une décision en date du 27.07.2020, la **SARL JP CLIMATISATION CARIOU** au capital de 50.000 euros ayant son siège social à Genas (69740), 8, impasse Victor Hugo, immatriculée 447 873 639 RCS Lyon, en sa qualité d'associée unique de la SARL Rhône-Alpes Climatisation et Chauffage - RA2C au capital de 1.000 euros ayant son siège social à Genas (69740), 9, rue Bel Azur, immatriculée 790 697 205 R.C.S. Lyon, a décidé la dissolution anticipée de ladite société, avec effet rétroactif point de vue plan fiscal au 01.01.2020. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al.3 du Code civil et de l'article 8 al.2 du décret numéro 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société Rhône-Alpes Climatisation et Chauffage - RA2C peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Lyon. Pour avis,

217308300

VOTRE CONTACT

APPELS D'OFFRES
AVIS ADMINISTRATIFS
ET ANNONCES LEGALES

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr